

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 17 octobre 2024

Les internes bientôt de retour au collège Jules Marouzeau : un projet exemplaire porté par le Département au service des élèves et des familles

Le collège Jules Marouzeau de Guéret accueillera à nouveau ses élèves internes à partir du 4 novembre 2024, après plusieurs mois de travaux. Cette étape clé est le fruit de l'engagement du Conseil départemental de la Creuse et d'une coopération efficace avec l'Éducation Nationale et la Ville de Guéret, qui ont assuré la continuité des cours et l'hébergement des élèves durant cette période. Ce projet témoigne d'une mobilisation collective visant à garantir des conditions d'apprentissage optimales et la sécurité des élèves.

Un internat au service des élèves et de leurs familles

Avec 554 élèves inscrits pour la rentrée 2024, dont une vingtaine d'internes, le collège Jules Marouzeau joue un rôle central dans l'éducation des jeunes Creusois. L'internat offre aux familles une solution pratique, notamment pour celles éloignées du collège, leur permettant de scolariser leurs enfants dans un environnement encadré et adapté à leur épanouissement. Pour les élèves des sections sportives (football et VTT) soutenues par le Conseil départemental, l'internat facilite l'organisation entre les exigences sportives et académiques. Ce dispositif est particulièrement précieux dans un département rural comme le nôtre, où les distances entre domicile et établissement peuvent constituer un obstacle majeur.

Une organisation réussie pour la continuité des cours

Lorsque le défaut structurel dans l'aile C a été confirmé en mai 2023, le Conseil départemental a rapidement réagi pour sécuriser les lieux et réorganiser les espaces scolaires. Les 11 salles de classe de cette aile ont été relocalisées grâce à une réorganisation interne des bâtiments A et B, permettant de mutualiser les salles disponibles. De plus, trois classes modulaires ont été installées par le Département, pour un coût de 69 500 €, garantissant ainsi le maintien des enseignements de sciences dans des conditions adaptées. L'implication des enseignants et des personnels éducatifs a été déterminante pour accompagner cette transition et assurer la continuité pédagogique.

Des solutions temporaires pour les élèves internes

Durant les travaux, des solutions d'hébergement temporaires ont été mises en place.

Initialement, les élèves ont été accueillis à l'internat du lycée Pierre Bourdan, grâce à une collaboration avec la Région Nouvelle-Aquitaine.

À la rentrée de septembre 2023, ils ont été relogés sur le site « Tremplin Nature », mis à disposition par la Ville de Guéret. Le Conseil départemental a pris en charge les frais de transport et d'hébergement, totalisant plus de 87 000 €, soulignant ainsi son soutien constant aux familles pendant cette période de transition.

Un retour des internes programmé pour la rentrée des vacances d'automne

Les travaux de consolidation de l'aile C ont débuté en septembre 2024, avec une première phase de renforcement des fondations par injection de résine sous la chaufferie, pour un montant de 55 800 €. Grâce à cette intervention, les élèves internes pourront réintégrer leur internat dès le 4 novembre 2024.

Une seconde phase de travaux est prévue pour décembre 2024, incluant la mise en place de poutres métalliques dans la chaufferie, ainsi que la reprise des fissures sur le plancher et le socle de la cheminée. Ces travaux, estimés à 12 000 €, permettront la réouverture complète des salles de classe au premier trimestre 2025.

Un internat d'excellence en perspective

En plus des travaux de sécurisation, le collège Jules Marouzeau a été lauréat d'un appel à projets pour obtenir le label « Internat d'excellence ». Avec le soutien du Conseil départemental, un projet de restructuration complète de l'internat sera lancé en 2026, pour un budget de 2,2 millions d'euros. Ce programme ambitieux vise à moderniser les installations et à les rendre accessibles à tous, offrant ainsi aux élèves un cadre d'hébergement de qualité, en adéquation avec les attentes éducatives et sportives du collège.

Une action collective pour l'avenir des élèves et des familles

Ce projet de réorganisation et de modernisation du collège Jules Marouzeau illustre parfaitement la mobilisation collective des partenaires locaux – Conseil départemental, Ville de Guéret, Éducation Nationale, Région Nouvelle-Aquitaine.

Ensemble, nous avons su travailler efficacement pour répondre aux besoins des élèves, des familles et du personnel éducatif. L'internat, en particulier, permet de concilier vie scolaire et contraintes géographiques, tout en offrant un cadre de vie propice à l'épanouissement personnel des jeunes.

Le Conseil départemental de la Creuse réaffirme ainsi son engagement à soutenir la jeunesse, à travers des infrastructures de qualité, un encadrement adapté et une politique éducative tournée vers la réussite de chaque élève.